

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19483 - 75ÈME ANNÉE

Aujourd'hui : 95e anniversaire de la naissance du fondateur du PCR

Marche réunionnaise sur le climat : plusieurs milliers de Réunionnais ont rendu hommage à Paul Vergès



Ce 1er mars à Sainte-Suzanne, plusieurs milliers de personnes ont marché pour la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Elles ont rendu ainsi un bel hommage à Paul Vergès, qui fut le premier à La Réunion à lancer la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est aujourd'hui le 95e anniversaire de la naissance de Paul Vergès. Parmi les hommages rendus à l'ancien dirigeant du Parti communiste réunionnais, une initiative retient l'attention : la Marche réunionnaise pour le climat.

Sa création s'inscrit dans les pas des combats de Paul Vergès, c'était un moyen de saluer son œuvre en faisant de l'anniversaire de Paul Vergès un événement capable de toucher tous les Réunionnais. Après le succès de la première édition, la Marche réunionnaise pour le climat est devenu un événement annuel.

Cette année, elle mettait en avant une citation de l'ancien dirigeant réunionnais : **«Il est temps de sauver la planète et de fonder une civilisation responsable de son environnement qui saura respecter toute la chaîne de la biodiversité».**

Paul Vergès avait compris la nécessité de rompre avec les modes de production et de consommation actuel pour évoluer vers une civilisation capable de garantir à tous les êtres humains le respect de ses droits. Cette civilisation à construire est sans doute le plus grand défi de l'histoire, car l'espèce humaine n'a jamais été aussi nombreuse sur Terre, et va continuer à croître pour sans doute dépasser 10 milliards d'individus.

Première application en 1971 au Port

Après plusieurs années de lutte contre la fraude électorale, des communistes réussirent à être de nouveaux élus à La Réunion. Lors des municipales de 1971 au Port, Paul Vergès devient maire de la ville. La protection de l'environnement fut alors une priorité, ce qui était alors une grande première. La direction communiste de la Mairie fut à l'origine de la plantation de 500.000 arbres. Ceci permit à la ville du Port, commune construite sur une plaine aride de galets, de

venir celle qui offre le plus d'espaces verts par habitants. Parallèlement, la ville du Port se dotait d'un plan d'urbanisme adapté aux contraintes climatiques. L'orientation des bâtiments construits et les plantations d'arbres ont alors permis de faire diminuer la température moyenne au Port. Et cela bien avant que le changement climatique ne devienne une question connue dans le public.

Plan de survie et loi Vergès

Conséquence de l'exploitation capitaliste, le changement climatique était prévu depuis les années 1970, date à laquelle les scientifiques ont disposé d'outils informatiques suffisamment performant pour effectuer les simulations à l'échelle de la planète. A cette époque, le PCR travaillait déjà sur le développement durable. Ces propositions étaient inscrites dans le Plan de survie. Elles visaient notamment la production d'énergie à La Réunion à partir de sources renouvelables et non polluantes comme le soleil, le vent et la mer.

C'est en 1996 que Paul Vergès lança publiquement l'alerte. C'était une étape importante, car désormais le sujet était sur la place publique. Paul Vergès utilisa alors son mandat de sénateur pour amener la France à faire de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale. Cela se traduit par l'adoption de sa proposition de loi, à l'unanimité et dans les mêmes termes, par les députés et les sénateurs. Promulguée en 2001, cette loi faisait de la France un des leaders de la lutte contre le réchauffement climatique.

Autonomie énergétique

A partir de 1998, Paul Vergès fit de la Région Réunion une collectivité engagée pour cette cause. Cela amena à la création d'une feuille de route pour atteindre l'autono-

mie énergétique en 2025, le PRERURE. La cause du climat avait alors réussi à aller bien au-delà des communistes, puisque le PRERURE regroupait des institutions, ainsi que des entreprises comme EDF.

Ce travail était reconnu par les plus hautes instances internationales. En 2009, Paul Vergès fut ainsi invité à rencontrer le président du GIEC à la conférence de Copenhague sur le climat. Rares sont les responsables politiques dans le monde à avoir eu ce genre de rendez-vous.

Jusqu'au bout, le fondateur du PCR s'impliqua dans cette bataille. Ainsi, il présida l'Observatoire national sur les effets du changement climatique (ONERC) jusqu'à son décès en 2016.

Continuer les combats

Mais ce travail n'était pas présenté aux Réunionnais. En effet dans notre île, Paul Vergès ne fut jamais invité à s'exprimer sur la question du climat quand avaient lieu d'importants événements internationaux relayés à La Réunion. Prisonniers d'une grille de lecture importée de France, la plupart des médias préféraient donner la parole à des représentants d'organisations politiques basées à Paris, alors qu'à La Réunion, ce sont les communistes qui ont montré la voie dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Malgré tout, les idées portées par Paul Vergès continuent de progresser. C'est ce que montre le nombre toujours plus important de participants à la Marche réunionnaise pour le climat.

Dimanche dernier à Sainte-Suzanne, plusieurs milliers de personnes étaient présentes pour cette cause, ce qui constitue un bel hommage au combat initié par Paul Vergès, et qu'il sera nécessaire de poursuivre pendant encore plusieurs générations.

La compagnie française demande 20 millions d'euros à la compagnie malgache au moment où Air Madagascar se libère du contrôle d'Air Austral

Air France débarque dans l'aventure malgache d'Air Austral

Si Air Austral avait gardé le contrôle d'Air Madagascar, la compagnie nationale française aurait-elle réclamé l'application immédiate de cette décision judiciaire provisoire?

D'un côté, le feuilleton du partenariat stratégique entre Air Madagascar et Air Austral semble bien en phase terminale. D'un autre côté, le 28 février dernier, Air France a réclamé à Air Madagascar 20 millions d'euros, à régler sous huitaine.

Notre confrère de « la Gazette de la Grande île » y voit plus qu'une coïncidence.

« Nos sources auprès d'Air France qui exigent l'anonymat, nous suggèrent de voir les choses, « comme toute autre, sous l'angle commercial et politique à la fois ». Les pistes suggérées sont on ne peut plus opportunes car ce commandement à payer survient après la succession d'événements a priori séparés mais in fine susceptibles d'être liés les uns aux autres.

D'abord, il y a le retrait d'Air Austral qui de réduction de sa participation au capital est allée jusqu'à ne garder qu'une collaboration commerciale, au nom peut-être de l'Alliance Vanille. Il ne faut cependant pas oublier qu'Air Austral n'est autre que la compagnie française de l'Océan

Indien créée aussi par Air France comme Air Madagascar dans le temps. Air France n'a pas participé à l'appel d'offres de partenariat stratégique et elle a laissé Air Austral diriger Air Madagascar mais sans doute les choses ont changé avec à la fois le départ d'Air Austral et l'appel des autorités malgaches à Ethiopian Airlines.

Enfin, on réclamerait l'application de la décision du tribunal français car l'Etat malgache vient de recevoir quelque 240 millions d'euros de la France lors du passage du ministre français des Affaires Etrangères Jean-Yves La Drian »

Commentaire

Sur la base de cette analyse, la mise en demeure d'Air France envers Air Madagascar serait alors une conséquence de la volonté des Malgaches de libérer leur compagnie nationale du contrôle d'Air Austral. Ce qui signifierait donc un lien entre Air Austral et Air France. Cela sous-entend que bien qu'Air France ait quitté le capital d'Air Austral, la compagnie réunionnaise aurait alors été utilisée comme Cheval de Troie pour permettre aux Français de contrôler Air Madagascar via Air Austral,

et plus largement le ciel malgache. Sans doute la solution Air Austral apparaissait plus acceptable aux yeux de l'opinion malgache qu'une prise de contrôle de la compagnie nationale malgache par Air France, compagnie nationale de l'ancienne puissance coloniale.

D'ailleurs, l'entrée d'Air Austral dans le capital d'Air Madagascar était soutenue par l'Agence française de développement qui a apporté une aide financière à la compagnie réunionnaise sous la forme d'un prêt.

Enfin, il ne faut pas oublier que le PDG d'Air Austral est un ancien cadre d'Air France. Lors de sa nomination comme DG d'Air Austral, il avait indiqué qu'un rapprochement avec Air France allait dans le sens du développement d'Air Austral. Ce partenariat remettait en cause celui conclu par l'ancienne direction d'Air Austral avec la Lufthansa pour les correspondances vers l'Europe et ailleurs.

Décidément, l'aventure malgache d'Air Austral est loin d'avoir amélioré l'image de La Réunion à Madagascar. Si en plus il s'avérait qu'Air France soutenait cette aventure, alors cela renforcerait encore l'idée que les Réunionnais sont des colonisés colonisateurs.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kriké ! kraké ! Zistoir Tang épi Torti.- morso niméro 2

Moin la fine rakont azot Torti avèk Tang t'aprè bate karé é toudinkou in kamyonèt i ariv é ison rou i pass dsi Tortis an tyé ali. L'èr-la, Tang i fé in paryaz avèk Torti é li prpmète si in loto i ariv, avèk son zépine li pèrs la rou. Torti lé trakasé pou son kamarad é oila d'in kou in loto i ariv. Torti i dison zami sort dann shomin mé l'ot i vé pa. Kosa i sava arivé bondyé Ségnèr ?

L'avé inn foi pou inn bone fi, méyé lo foi la manz son foi avèk dé grinn sèl. Tang i ékout pi pèrsone li la. Li mète ali an boul, tout son zépine drésé konm chaudron dan la mèr épi li mète ali bien landroi la rou loto i doi pasé.

.....

Mi rapèl mon papa Gramoun Félix té apré rakont sa son madam té i apèl Claire é momandoné li arète kozé. Mon momon i domann ali la suite listoir. I di ali : « Alor Félix, kosa l'arivé ? ». Félix lé parti dann in pti rir énèrvan. Li lèss lo tan pass in pé épi li di « anfin Claire ! La rèss solman in pti pé d'mèrd dann shomin. »

Si zistoir lé vré, li lé vré ! si zistoir lé ma ntèr la pa moin l'otèr ! Mon zistoir lé fini : koton mayi i koul ! rosh i flote !

Mon Zistoir la fini.

Justin